COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 janvier 2017

Nombre de Conseillers: en exercice /_10_/ présents /_10_/ votants /10/
L'an deux mil dix-sept, le 24 janvier le Conseil Municipal de la commune de SAINTMESMIN, dûment convoqué le18 janvier, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

<u>PRESENTS</u>: Mes Sandra COMBY, Yvette DEVAUD et Annick JACQUET, Mrs Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean-Pierre DURAND, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE et Olivier ROCHE. **Absents:**, Néant **SECRETAIRE**: Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence et leur ponctualité .Il demande l'autorisation de rajouter 3 points à l'ordre du jour : 2 points concernant la nouvelle Communauté de Communes et un point concernant l'étude des devis pour la réfection des routes en 2017. Cette demande est accordée à l'unanimité.

1/Délibérations concernant la nouvelle Communauté de Communes.

A/ Le Maire annonce que le Conseil Communautaire du Pays de LANOUAILLE a accepté à l'unanimité le nom de Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord pour notre nouvelle Communauté de Communes. Il précise que chaque commune doit se prononcer sur cette appellation.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette appellation qui deviendra effective à compter du 1er juillet 2017.

B/Le Maire précise que toutes les communes doivent se prononcer sur le transfert de l'actif et du passif de l'ex Communauté de Communes de Causses et Rivières en Périgord vers la nouvelle Communauté de Communes du Pays de LANOUAILLE.

Le Conseil accepte à l'unanimité ce transfert.

2/Devis concernant la réfection de voies communales en 2017.

A/ VC des Petits Forts :Un devis de 13295,75 € HT de l'entreprise Freyssinet est accepté à l'unanimité.

B/Route des Bichets : Un devis de 6696 € HT présenté par l'entreprise Freyssinet est accepté à l'unanimité.

C/Route des Jarthes : Un devis de 1946 € HT présenté par l'entreprise Freyssinet est accepté à l'unanimité.

D/Route des Petits Forts au Belleu. Ce chemin de terre sera goudronné.

Le devis de 19233,25 € HT présenté par l'entreprise Freyssinet est accepté à l'unanimité.

Pour 2018 le Conseil décide d'inscrire les voies communales suivantes dans le programme d'entretien : VC de la Quintinie à la route de La Rouye , VC des Monts, VC du Grand Clos à Veaupeytourie, VC du Poteau de Brussy à Boussac.

3/Annulation de la délibération sur le DPU.

Le Maire annonce que la délibération sur le DPU prise lors du dernier Conseil Municipal n'a pas été acceptée par la Préfecture car celle-ci est de la compétence de la Communauté de Communes. Il ajoute qu'il convient donc de l'annuler de façon à ce que la Communauté de Communes du Pays de LANOUAILLE prenne cette délibération lors du prochain Conseil Communautaire du 2 février 2017. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

4/Délibération sur la création d'une commission de surveillance de la carrière.

Le Maire lit les conclusions du Commissaire Enquêteur qui se prononce favorablement à l'extension de la carrière Coulas mais qui préconise la création d'une commission de surveillance.

Après discussion le Conseil se prononce à l'unanimité pour la création de cette commission qui sera composée de 6 membres : Le Maire, un représentant de la carrière, un représentant de chaque hameau de La Quintinie, Le Poteau de Brussy, Lavaurie, La Rouye.

Cette commission de réunira sur décision du Maire chaque fois qu'une plainte fondée sera reçue à la Mairie.Il choisira alors un représentant de chaque hameau cité plus haut et avisera le patron de la carrière de la date de la réunion.

Lors de cette réunion, les membres décideront à la majorité absolue les démarches à entreprendre.

5/Embauche d'un CDD en cas d'absence maladie d'un employé titulaire.

Le Maire souhaite pouvoir embaucher rapidement un CDD en cas d'absence de plus d'une semaine d'un employé municipal pour des raisons de maladie .Il demande aux membres du Conseil de l'autoriser à procéder à cette embauche sans avoir recours à une convocation exceptionnelle du Conseil.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette procédure.

Le Maire annonce qu'à ce titre qu'il souhaite embaucher Erika QUEMENEUR durant le mois de février. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

6/ Point sur les travaux en cours.

Le Maire annonce que les travaux de restauration du clocher de l'église sont en cours, que les conteneurs semi-enterrés seront mis en place la semaine prochaine, que le futur bâtiment communal est implanté et que les dés seront prochainement coulés par l'entreprise PAULY en liaison avec Fred LEYMARIE. Le bâtiment devrait être terminé pour le 8 mai.

Le Maire annonce que les platanes de la Place ont été taillés par l'employé municipal et Bernard LABORIE.

Le Maire précise que la ligne électrique desservant le Moulin sera renforcée malgré les réticences d'un riverain.

7/Point sur le repas des Aînés.

Tous les membres du Conseil soulignent la qualité du repas servi et se prononcent pour choisir le même traiteur l'année prochaine, le samedi 6 janvier.

Les membres du Conseil souhaitent que l'année prochaine l'orchestre soit choisi à nouveau mais qu'il soit placé en bout de salle.

Tous ont remarqué la baisse du taux de participation qui correspond au vieillissement de notre population.

8/ Point sur la réserve d'eau à Charoncle.

Olivier ROCHE et le Maire ont rencontré le Lieutenant des pompiers de LANOUAILLE et il semblerait qu'une solution moins onéreuse que le bac souple soit possible en liaison avec le syndicat de l'eau. Le Maire va rencontrer le Président du syndicat de l'eau.

10/Point sur les différentes réunions :

Le Maire rappelle que le Conseil Communautaire s'est réuni et qu'il a élu le nouveau Président Bruno LAMONERIE et 10 Vice-présidents. Il ajoute qu'il a été élu Vice-président et qu'il convient de proposer des représentants communaux dans les diverses commissions.

Sandra COMBY et Olivier ROCHE sont volontaires pour la commission enfance,

Bernard LABORIE et JP DURAND sont volontaires pour la commission urbanisme,

Annick JACQUET et Yvette DEVAUD sont volontaires pour la commission action sociale et pour la commission culture,

Guy BOUCHAUD et Guy HAYE font partie de la commission tourisme,

Guy HAYE et Pascal GERAUD sont volontaires pour la commission communication,

Olivier ROCHE et Fred LEYMARIE sont volontaires pour la commission rivières.

11/Visite du Sous-Préfet de NONTRON

Le Maire annonce que depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune de SAINT-MESMIN est comme l'ancien canton d'EXCIDEUIL rattachée administrativement à l'arrondissement de NONTRON et que c'est pour cette raison que le Sous-Préfet a annoncé une visite de la commune de jeudi 16 février à 09h30.

Le Maire demande à tous les conseillers disponibles de bien vouloir assister à la présentation de la commune qu'il fera au Sous-Préfet à cette occasion.

Divers:

Le Maire annonce au Conseil qu'il est de plus en plus sollicité pour régler des litiges de voisinage, qu'il relève de plus en plus d'incivilités et qu'il y a de plus en plus d'agressivité chez certains habitants. Il ajoute que le même problème est observé par certains collègues des autres communes. Il rappelle qu'il y a des règles très strictes concernant l'incinération des déchets, la circulation des véhicules sur les chemins ruraux etc... mais que certaines tolérances ont toujours existé dans tous les domaines à partir du moment où l'on reste raisonnable.

Il demande aux Conseillers de ne pas hésiter à s'impliquer davantage dans leurs secteurs respectifs afin de ne pas laisser le Maire toujours en première ligne.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est terminée à 23h15.

G.B.